

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothésaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4745 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Joudat Mustapha

Date de naissance : 06/09/1951

Adresse : 38 Rue S. Hay Aliy Abdellah

OXABAICA

Tél. : 06 62 87 37 11 Total des frais engagés : 259,00 + 2826,20 = 3076,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

D. MIKOU A.
ENDOCRINOLOGIE DIABETE
39, BD. RAHAL EL MESKINI - CASA
TEL: 022 31 16 30 - FAX: 022 31 06 74

Date de consultation : 08/04/21

Nom et prénom du malade : Tensiat Ben Abdellah Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète + HTA + ANGIO + INSULIN

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 08/04/21 Le : 08/04/21

Signature de l'adhérent(e) : 



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/04/21	g		150,00	DR. A. ABBE CASABLANCA 16/04/21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR. A. ABBE CASABLANCA 16/04/21	08/04/21	2826,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DEBUT D'EXECUTION
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
DATE DU DEVIS				FIN D'EXECUTION
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
DATE DE L'EXECUTION				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				MONTANTS DES SOINS
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				DATE DU DEVIS
	H	25533412	21433552	
	00000000	00000000		
	00000000	00000000		
	35533411	11433553		

Docteur MIKOU

Diplômé de la fa _____
 Médecine de Toulouse
 Spécialiste en
 Endocrinologie - Diabète
 Maladies de la nutrition

Obésité - Maigreur - Maladies du Cholestérol
 - Goitre -

Sur Rendez-vous

Membre de :

- SFD
 - EASD
 - MGSD
- Société Francophone du Diabète
 Association Européenne pour l'Etude du Diabète
 Groupe Méditerranéen pour l'Etude du Diabète

PHARMACIE ROUDANI
 Mme LEBBAR Khadija EP MIKOU
 Dr Brahim Roudani Vers Mly Youssef
 Maârif - Casablanca 05 22 27 72 74

رسيسترو

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat-R.P.1.
 Ain seba Casablanca
 Lantus 100U/ml. inj. b6. sty.
 P.P.V : 744,00 DH

5118001 08161c

111,00
 x10

Casablanca, le 07/04/2022

Dr Roudani Khadija

744,00

36,90

x6

57,80

x6

24,48
 x6

13,40
 x3

63,20 x2

91,00

طريق (2) - الدار البيضاء - الهاتف (عيادة) : 05 22 31 16 30 - هاتف وفاكس: 05 22 31 16 30 - 39, Bd Rahal El Meskini - 2ème étage - Casablanca - Tél. : 05 22 31 16 30
 e-mail:famillemikou@gmail.com

2826,20

LOT D060626F.5
 UT AV 02 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D060626F.2
 UT AV 02 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D134320M.1
 UT AV 07 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D134320M.1
 UT AV 07 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D134320M.1
 UT AV 07 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D060626F.5
 UT AV 02 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D060626F.5
 UT AV 02 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D060626F.5
 UT AV 02 2022
 PPV 111.00 DH

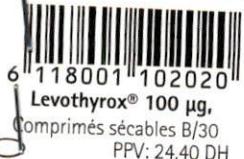
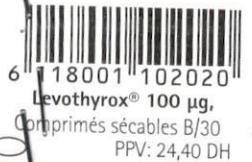
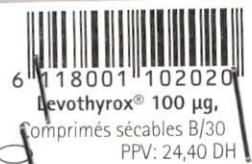
LOT D060626F.2
 UT AV 02 2022
 PPV 111.00 DH

LOT D060626F.5
 UT AV 02 2022
 PPV 111.00 DH

M. Joudat Mustapha
N^o 4745

Déclaration de maladie
N^o P19-0031585

08/04/21



LOT: 1091
PER: 09/22
PPV: 57,80 DH

LOT: 1090
PER: 07/22
PPV: 57,80 DH

LOT: 1088
PER: 01/22
PPV: 57,80 DH

LOT: 1088
PER: 01/22
PPV: 57,80 DH

6 118001 102020
Levthyrox® 100 µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

6 118001 102013
Levthyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levthyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

6 118001 102013
Levthyrox® 50µg,
Comprimés sécables B/30
PPV: 13,40 DH

verso

LOT: 1088
PER: 01/22
PPV: 57,80 DH

TORVA[®] 10 10 mg
30 Comprimés Enrobés



LOT: 1088
PER: 01/22
PPV: 57,80 DH

TORVA[®] 10 10 mg
30 Comprimés Enrobés



Lot:

3429A
02.26.24
9.1% BBLHS

EXP:

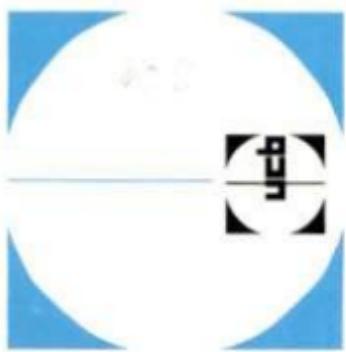
PPV:

91,00

63,90

63,90

زيرتك® 10 ملجم
سيتريزدين ديكالورهيدرات



Zyrtec® 10mg

AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec® 10 mg

15 comprimés pelliculés sécables



6 118000 020158

سيتريزدين ديكالورهيدرات



IM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec® 10 mg

15 comprimés pelliculés sécables



18000 020158